

Le patrimoine archéologique et architectural de la ville de Tanger : entre les risques d'expansion urbaine et les mesures de protection réglementaire

Mostafa Azouga

Agence Urbaine de Tanger

Avril 2017



Grâce à sa situation géographique stratégique et à son potentiel naturel remarquable, la ville de Tanger jouit d'un patrimoine archéologique et architectural riche et varié qui constitue un héritage civilisationnel inestimable, un témoignage matériel d'une identité culturelle propre basée sur le substrat local et enrichie d'apports méditerranéens et le résultat d'un long processus d'urbanisation qu'a connu la ville à travers son histoire. Ce patrimoine qui constitue une partie importante du paysage urbain actuel, se décline en trois grandes entités :

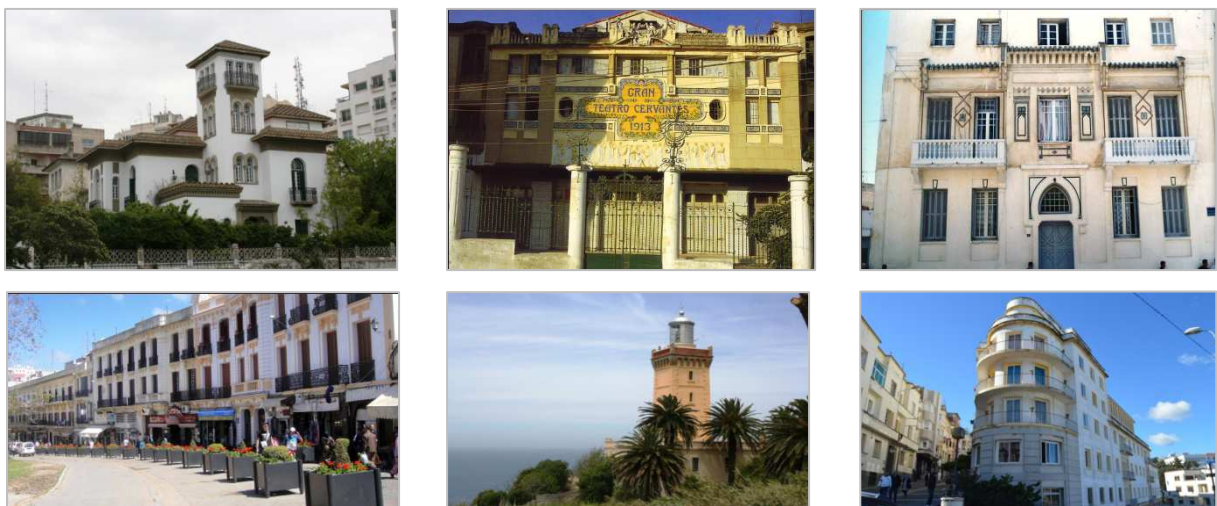
1- Le patrimoine archéologique, répartis dans tout le territoire de Tanger et jalousement enfouis dans son sol, date des différentes civilisations (préhistorique, phénicienne, romaine et maroco-islamique, ...) qui se sont succédées sur la ville. Les Grottes préhistoriques et le site romain de Cotta à Achakkar, les nécropoles protohistoriques d'El Mers et d'El Mries et de dalia Kbir, les nécropoles punico-romaines de Merchan, le camp militaire romain d'El Benian sur la route de Tétouan, le monument islamique dit « kasba de ghaylan » à Malabata, ne représentent qu'une infime partie d'un trésor ensevelis et beaucoup plus riche qui jalonne les différents secteurs de la ville.



2- La médina, le premier noyau de la ville de Tanger, constitue un tissu urbain spécifique qui abrite des monuments remarquables datant d'époques historiques multiples allant de l'époque romaine, de la première époque islamique avec la première présence islamique au Maroc et les dynasties marocaines (idrisside, almoravide, almohade, mérinide et saadienne), de l'époque portugaise, de l'époque anglaise et de la deuxième époque islamique avec la récupération de la ville sous la dynastie alaouide à la fin du XVIII^{ème} siècle. Pendant cette dynastie, la médina de Tanger a repris son rôle militaire et diplomatique, a récupéré son activité commerciale en tant que porte de la méditerranée et a connu un développement urbain et un épanouissement social considérables. Au début du XX^{ème} siècle, la médina de Tanger a connu des mutations remarquables au niveau social et architectural avec l'établissement du régime international et la ville nouvelle d'aspect européen a fait dès lors son apparition grâce à une expansion urbaine extra-muros déjà initiée dès la fin du XIX^{ème} siècle.



3- Le patrimoine architectural contemporain de la ville de Tanger reflète la richesse des formes et des compositions prévalant durant la période s'étendant entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècles et traduit le caractère cosmopolite de la ville résultat de la coexistence de plusieurs cultures et plusieurs nationalités dans un même espace. Ce patrimoine est le fruit d'une évolution urbaine extra-muros qui a donné naissance à une variété de styles architecturaux de référence occidentale, allant de l'art nouveau, à l'art hispano-mauresque, à l'art-déco et à l'art moderne comme en témoignent encore aujourd'hui certains édifices tels le théâtre Cervantès, les bâtiments Renchhausen, le bâtiment de la Dette Marocaine, l'hôtel El Menzah, le consulat de France etc..



Toutefois, ces bâtiments et sites historiques, combien importants, sont actuellement menacés de disparition et de démolition et leurs spécificités patrimoniales souffrent de défiguration à cause de deux types de facteurs :

- Facteurs extrinsèques relatifs aux effets néfastes de la pression urbaine que connaît la ville de Tanger, à la spéculation immobilière qui s'amplifie de jour en jour et qui cherche la rente dans la valeur du support foncier de la bâtisse et du site, plutôt que dans leur valeur patrimoniale et historique.
- Facteurs intrinsèques relatifs aux bâtiments et sites eux même qui souffrent de certains aspects de dégradation dus essentiellement à la mauvaise occupation de l'espace, au manque d'entretien permanent et aux actions d'aménagement, de réfection ou de construction arbitraires et non intégrées.

Il est donc primordial d'œuvrer tous et en urgence pour la protection et la sauvegarde de ce patrimoine qui constitue la mémoire collective de la ville, fait partie intégrante de la vie moderne et représente une base essentielle du développement, pour le présent et pour l'avenir.

Il importe, de prime abord, de fournir une base juridique forte et pérenne qui puisse garantir la protection de ce patrimoine contre les risques de démolition et de défiguration à travers l'inscription d'avantage de bâtiments et sites sur la liste du patrimoine culturel national en plus de ceux déjà classés ou inscrits depuis 1934 jusqu'à 2009.

A cet effet, une commission comprenant en plus de l'Agence Urbaine de Tanger, la wilaya et l'Inspection des Monuments Historiques et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, avait déjà réalisé en 2015 et 2016 les dossiers techniques de 101 bâtiments et site d'intérêt patrimonial pour les proposer à l'inscription sur la liste du patrimoine culturel national.

Après examen des dossiers techniques,, la commission centrale interministérielle a décidé de valider l'inscription de 45 bâtiments comme monuments historiques (arrêtés du 9 mars 2016 et du 6 juin 2016 publiés aux bulletins officiels du 4 avril 2016 et du 29 septembre 2016). Le reste des bâtiments proposés en plus du club de Golf de Tanger qui sont au nombre de 56 recevront l'avis définitif de ladite commission très prochainement et après examen des dossiers techniques.

